

3^{ème} CONCOURS D'ATTACHE TERRITORIAL

Spécialité Analyste

SESSION 2019

Liste des candidats admissibles

Epreuves orales obligatoire d'entretien et facultative de langue : du 6 au 29 mai 2019 (dates indicatives).

L'affectation pour ces épreuves n'est plus modifiable dès la publication de la présente liste. Aucune communication d'affectation ne sera donnée par téléphone.

CONNAN Cyrille
FREDERIC Thierry
ROHOU Denis

Arrête la présente liste à trois (3) candidats admissibles avec un seuil fixé à 10.00 sur 20.

Fait à Pantin, le 14 mars 2019

La Présidente du Jury,

Marie BORGEO



La présente décision est susceptible de recours dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Montreuil.